



8^{ème} Rallye de l'Hérault Grand Orb (07 et 8 Mars 2025)

- Additif N° 1 « Organisateurs » aux Règlements particuliers de l'épreuve –

1) Article 1.1P - Officiels

- Mr Jean-Claude CHRISTOL, Lic. 15590/0811 membre du collège est remplacé par Michèle BASCOUL en tant que membre du CCS, Lic. 149759/0808. Mr Jean-Claude CHRISTOL est uniquement Observateur du Comité.
- Mr Jean-Louis BOSC, absent excusé, est remplacé par Mr Michel MOLINES, en tant que Responsable Commissaire Technique VHC
- Mr Michel JAMET, Commissaire Technique, remplace Mr Michel MOLINES nommé responsable du VHC.

2) Article 5 P – Publicités

- Publicité obligatoire :
- Panneaux Portières :
 - .Casino – Lamalou les Bains
 - .Béziers Pièces Auto Sport
 - .Intermarché Hyper Villemagne – Bédarieux
- Plaque immatriculation AV
 - .Metropolitan
- Plaque Rallye
 - .Communauté de communes du Grand Orb (plaque rallye).
- Bandeau Pare-brise
 - . GT21
 - .Flashy Car Wash

3) Article 9P – Classements

- Challenge Alain SZAFARCZYK

Une récompense sera attribuée au plus jeune pilote classé de l'ASA Hérault à l'arrivée de l'épreuve

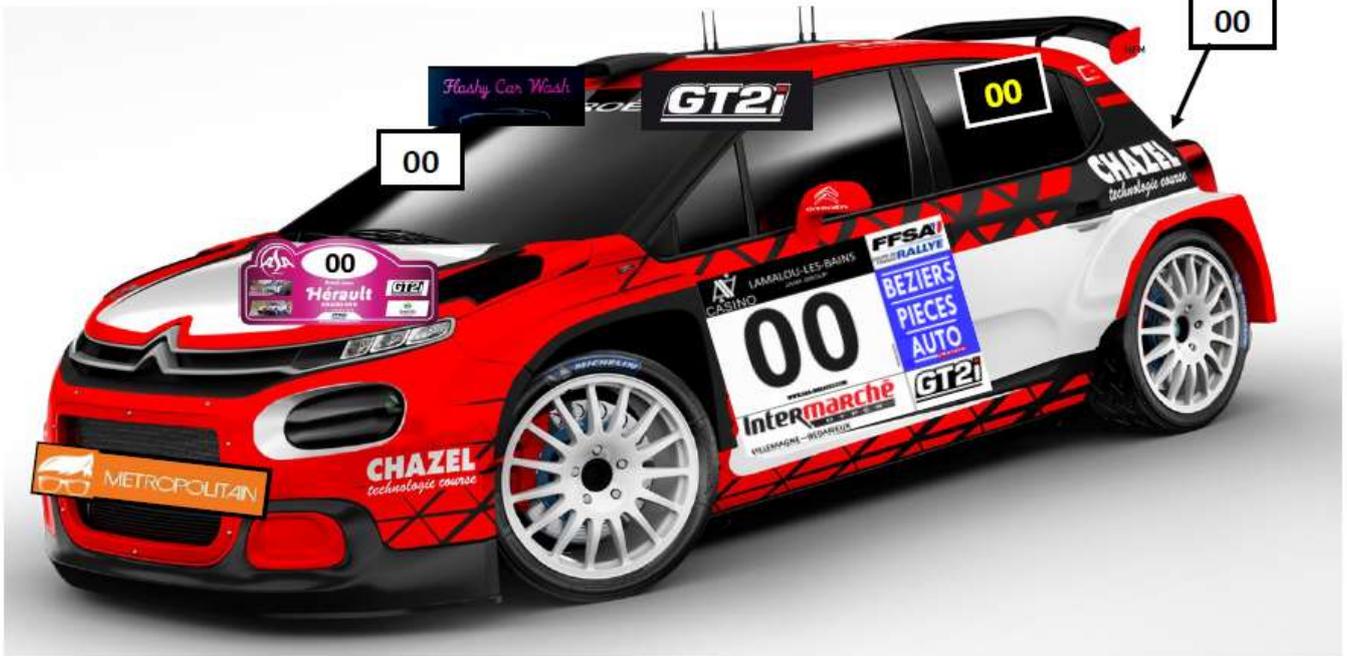
Fait à Montpellier le 05/03/2025
Le Président du Comité d'Organisation

Christian FINA

(sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires sportifs lors de leur 1^{ère} réunion)

Côté Pilote

Sur plaque immatriculation



Côté Co-Pilote

Sur plaque immatriculation

